VOS PREMIERS PAS POUR

La création d'entreprise en Scop

les scop
SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES ET PARTICIPATIVES

« NOTRE PROJET
C'EST L'HISTOIRE DE GENS
QUI TRAVAILLENT ENSEMBLE
ET RÉUSSISSENT ENSEMBLE »

Georges Baudvin
Make it Design

Et si l'épanouissement au travail était le moteur de votre réussite ?

- Le bonheur au travail
- Permettre au salarié de progresser dans l'entreprise
- La juste rémunération du travail
- La transmission des savoirs dans l'entreprise
- L'attention portée aux talents de chaque salarié…

Voici ce qui compte le plus pour les Français. Or ce sont des préoccupations qui animent les coopérateurs au quotidien.

Dans une Scop, l'épanouissement de tous les salariés, dirigeants compris, est le moteur même de sa performance.

6,7 milliards d'euros
de chiffre d'affaires

2 723 Sociétés coopératives
et participatives

62 685 salariés

Près de 28 % des dirigeants
de Scop sont des femmes

Taux de pérennité
à 5 ans : 78,5 %

84 % des salariés
considèrent les Scop comme
des sociétés d'avenir

Sources 2024 : CG Scop, baromètre OpinionWay

Vous êtes de plus en plus nombreux à choisir d'entreprendre en Scop

Les Scop, ça marche ! Notre Mouvement d'entreprises connaît un succès croissant, car tout en étant des entreprises performantes, leurs statuts et leurs valeurs apportent des réponses aux nouvelles attentes des salariés comme des futurs entrepreneurs.

Les salariés ont le pouvoir de décider

Dans une Scop, ceux-ci détiennent au moins 51 % du capital social et 65 % des droits de vote.

C'est la démocratie qui prévaut

Chaque associé dispose d'un droit de vote égalitaire, quel que soit le capital détenu sur le principe : une personne = une voix. En assemblée générale, l'ensemble des associés décident des orientations stratégiques, des investissements majeurs, de la répartition des résultats.

Il y a des dirigeants, bien-sûr, mais ils sont choisis par les autres salariés

Comme dans toute entreprise, ce sont les dirigeants qui pilotent la société au quotidien mais ils sont élus dans les assemblées générales auxquelles participent les salariés associés.
À noter : le dirigeant d'une Scop, étant assimilé à un salarié, bénéficie d'une couverture sociale.

Les bénéfices sont équitablement répartis

Ces profits sont distribués entre les salariés (participation et intéressement), les réserves de la Scop, et les associés (dividendes).

Une partie des bénéfices sert à assurer l'avenir

La part des bénéfices mise en réserves contribue à consolider les fonds propres et à conforter l'avenir de l'entreprise. C'est sans doute ce qui explique que la pérennité des Scop soit plus élevée que dans les entreprises classiques.

La Scop : un modèle d'entreprise démocratique fait pour tous les secteurs d'activités

« NOUS METTONS NOS COMPÉTENCES EN COMMUN POUR ASSURER LE DÉVELOPPEMENT DE L'ENTREPRISE EN LA FAISANT ÉVOLUER DE MANIÈRE CONTINUE »

« LA QUALITÉ DU SERVICE ET DU BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL EST LIÉE AU STATUT »

Gilles Ribette / Scopema
Fabrication d'équipements automobiles

Olivier Girault / Toutenvélo
Transport spécialisé dans la logistique urbaine

Répartition sectorielle

SERVICES	CONSTRUCTION	COMMERCE	INDUSTRIE
39 %	**12 %**	**10 %**	**11 %**

« ON A VRAIMENT LA POSSIBILITÉ D'ÉCHANGER À BÂTONS ROMPUS, À TOUT VA ET SANS FREINS »

« LA SCOP, CE N'EST PAS DE L'ENRICHISSEMENT PERSONNEL, ON TRAVAILLE POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES »

Janine Lévêque / Ethiquable
Commerce de produits d'épicerie issus de l'agriculture biologique et du commerce équitable

Céline Dupouy / Tri Martolod
Brasserie

ÉDUCATION, SANTÉ ET ACTION SOCIALE
9 %

ÉNERGIE, ENVIRONNEMENT
3 %

TRANSPORTS
2 %

AGRICULTURE
2 %

DES UNIONS RÉGIONALES
SUR TOUT LE TERRITOIRE

DES OUTILS FINANCIERS
À TOUTES LES ÉTAPES DE LA VIE DE L'ENTREPRISE, DE SA CRÉATION À SON DÉVELOPPEMENT

DES FÉDÉRATIONS
AVEC DES EXPERTISES MÉTIERS

UN RÉSEAU D'**INCUBATEURS ET D'ACCÉLÉRATEURS D'INNOVATION SOCIALE** POUR ACCOMPAGNER LES PROJETS RÉPONDANT À DES BESOINS SOCIÉTAUX

UN DISPOSITIF SPÉCIFIQUE DE FINANCEMENT DE LA **FORMATION**

UNE SOCIÉTÉ DE FINANCEMENT DÉDIÉE AUX START-UP DU NUMÉRIQUE

UNE **MUTUELLE** ET DES **PRESTATIONS SOCIALES** POUR LES SALARIÉS

Pour faire grandir votre future Scop,

tout un éco-système pour vous

Un réseau d'accompagnement actif dans toutes les régions, des dirigeants impliqués dans le développement du Mouvement et celui d'autres Scop que la leur, des financements adaptés à la nature spécifique de votre entreprise…

Votre Scop va s'épanouir ; et vous avec.

« POUR RENFORCER NOS FONDS PROPRES, NOUS AVONS LEVÉ DES FONDS AUPRÈS DE DIVERS ORGANISMES DONT SCOPINVEST, UN DES OUTILS DU MOUVEMENT DES SCOP : L'OBJECTIF ÉTAIT DE FINANCER LA R&D ET LE BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT »

François Frénéat/ Evosens
Ingénierie optique

De l'idée à un projet viable

- Analyse de l'environnement sectoriel du projet,
- Étude de marché,
- Constitution de l'équipe, vérification de l'adéquation co-entrepreneurs/projet,
- Choix stratégiques marketing, production, RH.

D'un projet viable à un projet financé

- Construction du compte de résultat prévisionnel,
- Évaluation des besoins de financement pour le démarrage de votre entreprise,
- Préparation d'un dossier financier et d'un plan de financement,
- Recherche de partenaires financiers.

D'un projet financé à un projet partagé

- Implication de tous les co-entrepreneurs dans la création de la Scop,
- Choix d'un ou des leaders pour les contacts avec les partenaires,
- Décision quant au fonctionnement de la Scop : règles d'admission des associés, niveau de la participation en capital des salariés associés, règles de répartition du résultat, système de partage de l'information entre associés,
- Choix des pratiques de gouvernance coopérative et de management participatif….

Vous êtes prêts pour créer votre Scop

Choisissez la forme juridique qui lui correspond le mieux

Scop SA, SARL ou SAS ?

La Scop est une société coopérative déclinée sous forme SA (Société anonyme), SARL (Société à responsabilité limitée) ou SAS (Société par actions simplifiée) disposant d'un cadre juridique spécifique, dans laquelle les salariés sont associés majoritaires. Voici un tableau comparatif qui va vous aider dans votre choix.

Scop SA

7 associés minimum parmi les salariés

18 500 € de capital

Scop SA, SARL ou SAS

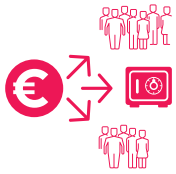

Répartition du résultat en 3 parts

- **La part travail** (25 % min, 40 à 45 % en pratique) attribuée aux salariés (sous forme de compléments de salaire ou de participation éventuellement bloquée 5 ans)
- **La part entreprise,** les réserves (16 % min, 40 à 45 % en pratique)
- **La part capital,** les dividendes, réservée aux associés (limitée en pratique)

Remboursement par la société du capital investi

Répartition du résultat

Valorisation du patrimoine

SA, SARL ou SAS

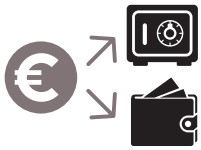

Libre répartition du résultat entre réserves et dividendes

Réalisation d'une éventuelle plus-value lors de la cession d'actions, lors de la liquidation ou lors d'une distribution de réserves

1 associé = 1 voix

statut du dirigeant
assimilé à 1 salarié
Si rémunéré, allocation chômage

Scop SARL ou SAS

2 associés minimum parmi les salariés

30 € de capital soit au minimum 15 € par salarié

Impôt sur les sociétés au taux de droit commun
Exonération d'IS sur la part des résultats affectée à la participation, et celle mise en réserves (si accord de participation et constitution de PPI). IS sur la part distribuée aux associés sous forme d'intérêts

Pas de cotisation économique territoriale, les Scop en sont exonérées

Révision coopérative

Impôt sur les sociétés (IS)	Cotisation économique territoriale (CET)	Révision coopérative
Impôt sur les sociétés au taux de droit commun	Cotisation économique territoriale au taux de droit commun	Pas de révision coopérative

Rencontrons-nous

au plus près de votre projet

BESOIN D'UNE EXPERTISE MÉTIER ?

Fédération des Scop du BTP | 01 55 65 12 20 |
Fédération des Scop de la communication | 01 56 03 90 05 |
Fédération des Scop de l'industrie | 01 44 85 47 00 |
Fédération des CAE | 01 44 85 47 00 |

Retrouvez les coordonnées de votre union régionale sur le site **les-scop.coop**

les scop SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES

les scop SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES ET PARTICIPATIVES

les scic SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES D'INTÉRÊT COLLECTIF

Rédaction : CG Scop / Fondamenti - Conception : Otempora - Crédits : CG Scop / Stéphanie Tétu / La Company - DR - Delphine Lethu / L'Oeil à la Page